



Vendredi 28 Août 2020

**Communiqué de presse de François Sauvadet, ancien ministre,
Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or**

**Le Département s'engage dans l'expérimentation nationale
« communauté 360 »**

Le Président François SAUVADET s'est entretenu au Conseil départemental hier, jeudi 27 août avec Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées dans le cadre de sa visite en Côte-d'Or, relative à la thématique d'une rentrée inclusive.

J'ai tout d'abord rappelé à la Ministre que la prise en compte du handicap à domicile ou en établissement est devenu le premier poste des dépenses de l'action sociale que nous conduisons. Nous y consacrons plus de **81 millions** d'Euros par an.

Les équipes du Département et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en lien avec nos partenaires ont fait un énorme travail et la Ministre en a convenu en indiquant que la MDPH figurait parmi les 10 premières de France pour son efficacité.

Les chiffres sont là : Les agents instruisent et notifient **27.610 décisions** par an et **10.157** avis pour la carte mobilité inclusion.

Dès 2016, le Département a été pionnier de la démarche « réponse accompagnée pour tous » (RAPT) avec pour objectif l'inclusion dans la vie de la cité mais aussi au sein des établissements que le Département autorise et tarifie avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La Ministre a évoqué son projet de « communautés 360 » qui vise, comme son nom l'indique, à mettre tous les acteurs du handicap dans une logique de projets pour apporter une réponse adaptée à chaque situation.

C'est une ambition que nous avons en partage.

Pour autant, pour assurer l'efficacité d'un tel dispositif, j'ai indiqué à la Ministre que cela ne devait pas se traduire par la création de nouvelles structures de coordination mais devait bien s'appuyer sur le chef de filât des Départements qui en ont la compétence et des MDPH pour celles qui ont fait preuve d'efficacité, ce qui est le cas en Côte-d'Or.

La Ministre a donné son accord et dès lors, la Côte-d'Or sera département expérimental au plan national pour mettre en place cette « communauté 360 ».

J'ai également rappelé à la Ministre que l'Agence Régionale de Santé (ARS) doit jouer pleinement son rôle. Nous manquons de places en Maisons d'Accueils Spécialisées (MAS), et dans les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et Instituts Médico Éducatifs (IME) dont la création relève de la compétence de l'Etat. Et nous sommes confrontés à une montée des problématiques psychiatriques notamment chez les jeunes.

La Ministre, bien consciente de ces difficultés m'a redit sa volonté de travailler étroitement avec le Département sur tous ces sujets pour faire de la Côte-d'Or une terre du mieux vivre pour toutes les personnes handicapées et leur famille.